Master « Linguistique »

Kheira Mérine

**Le corpus : objet, concept et théorie**

**Section 4.**

1. **Compétence :** mettre en rapport un corpus avec le ou les domaines de recherche appropriés..

5. **Corpus : du concept à l’objet**

Quelle que soit la conception que l’on a du corpus – sac de mots ou archive de textes – (Rastier, 2002), celui-ci est, d’après Mayaffre (2005) un objet heuristique, arbitraire n’ayant de sens que par rapport à l’objet de l’étude pour laquelle il a été construit. Un même corpus peut être traité dans des domaines différents, car cela dépendra des questions qui lui sont posées, des réponses attendues et des résultats escomptés. Exemple : un architexte peut intéresser un historien, un philosophe, un philologue, un linguiste, un littéraire, etc. Ainsi, n’utilise-t-on un corpus que pour arriver à un résultat (pressenti ou non), pour aller vers l’inconnu, qui doit devenir connu.[[1]](#footnote-2)

A ce propos Mayaffre (2005) précise : « Ce n'est pas un donné disciplinaire mais un objet heuristique. Le contenu objectif ou matériel d'un corpus textuel n'appartient pas à l'Histoire, à la Linguistique ou à la Philosophie. **C'est l'intention du chercheur qui est importante et lui donne son sens ».**

Exemple : l’emploi récurrent d’un lexique de guerre chez Alphonse Allais surtout dans « Royal Cambouis » peut être interprété comme révélateur d’une époque bien dominée par la guerre de 1914-1918 (maréchal des logis, tringlot, train des équipages…) et donner lieu à une étude psychologique en vue de voir comment on évacue le stress de la guerre par le rire. Mais cela pourrait être aussi un bon corpus pour un linguiste qui travaillerait sur les archaïsmes[[2]](#footnote-3)

C’est pourquoi dans un corpus tout est méthodologie avec précision de la démarche et de l’objectif comme le souligne Mayaffre (ibid), dans le passage suivant : « L’heuristique s’interroge avant tout, dès l’origine, sur les techniques pour extraire des résultats. C’est, semble-t-il, la préoccupation première d’Aristote dans l’Organon. La découverte passe par des techniques heuristiques, par un *ars inveniendi*, à terme, dans l’évolution des sciences, par une méthode constituée de traitement. Il faut un **protocole méthodologique** – une **procédure intellectuelle** et **des procédés techniques explicites** – pour traiter un corpus. » Le lien entre le corpus et la méthode répond à une dialectique que Mayaffre (ibid) explique dans ces mots « **le corpus commande la méthode et la méthode ordonne le corpus. »**

Conclusion

Dans notre réflexion, nous avons essayé de cerner d’une manière très théorique la notion de corpus en nous basant sur divers travaux, notamment sur des réflexions exposées sous forme d’articles appartenant surtout à F. Rastier, D. Mayaffre et P. Dalbéra. Ces réflexions nous ont permis de circonscrire l’objet de notre travail par rapport au corpus dans le domaine de la linguistique, puis d’y apporter des classifications avec chacune ses caractéristiques. Ces classifications sont conçues pour avertir de la technique d’exploitation à adopter au corpus, en fonction de son type et de la variable à étudier.

Bibliographie :

Condamines, Anne. et al. (1999). « Corpus et traitement automatique des langues : pour une réflexion méthodologique », *Actes de l’atelier thématique TALN, Cargèse.*

Dalbera, Jean-Philippe « Le corpus entre données, analyse et théorie », *Corpus* [En ligne], 1 | novembre 2002, mis en ligne le 15 décembre 2003, Consulté le 26 septembre 2012. URL : http://corpus.revues.org/index10.html

Guilhaumou, Jacques , « Damon Mayaffre — Paroles de président. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Vème République. Paris : Champion, 2004, 292 pages, *Corpus* [En ligne], 4 | décembre 2005, mis en ligne le 05 septembre 2006, Consulté le 27 mai 2012. URL : http://corpus.revues.org/index322.html

Mayaffre, Damon. (2000*). Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerres. Maurice Thorez, Léon Blum, Pierre-Etienne Flandin et André Tardieu (1928-1939*). Paris : Honoré Champion.

Mayaffre, Damon « Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité », *Corpus* [En ligne], 1 | 2002, mis en ligne le 15 décembre 2003, consulté le 30 mars 2013. URL : http://corpus.revues.org/11

Mayaffre, Damon. « Rôle et place des corpus en linguistique : réflexions introductives ». *Texto!* [en ligne], décembre 2005, vol. X, n°4. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Mayaffre\_Corpus.html>. (Consultée le 20/03/2013)

Mérine, Kheira, (2015), **«**Le corpus : entre concept, objet et application. Comment percevoir ce champ notionnel pour le jeune chercheur ?» in *IMAGO* n° 14/2015 « Méthodologie de la recherche », ISSN/1111 3936, p.86-98.

*Perception du corpus chez le jeune chercheur* in revue du LAROS, univ. d’Oran

Pincemin, Bénédicte. (1999). « Construire et utiliser un corpus : le point de vue d’une sémantique textuelle interprétative ». In A. Condamines et al., *Corpus et traitement…, op. référencé.*

.Pincemin, Bénédicte (2012) - « Sémantique interprétative et textométrie »,*Texto*! Volume XVII, n°3, coordonné par Christophe Cusimano.

Rastier, François, (2001), « Arts et sciences du texte ». Paris : PUF

Rastier, François, (2003b), « Parcours de production et d’interprétation : pour une conception unifiée dans une sémiotique de l’action, in Ouattara, A. (éd.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs. Théories et applications*, Paris, Ophrys (coll. HLD), pp. 221-242.

Rastier, François., (2004a), *Poétique et textualité,* Langages, 153, pp. 200-206.

Rastier, François., (2004b), « Du lexique à la doxa — pour une sémantique des idéologies », in *Actes des Journées Scientifiques en linguistique* 2002-03, J. Pauchard et F. Canon-Roger (éds.), CIRLLLEP, Presses Universitaires de Reims, n° 22

Rastier, François, (2004), « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus ». *Texto* ! [en ligne], juin 2004. Rubrique Dits et inédits. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier\_Enjeux.html>. (Consultée le10/05/2012).

Tâche ;

Répondez aux questions suivantes, illustrez vos propos par des exemples personnels :

1. Quelle distinction faites-vous entre « un corpus linguistique » et « la linguistique du corpus » ?
2. Comment l’historien, le juriste, l’anthropologue et le linguiste peuvent-ils se partager le même corpus ?

1. Mérine K. op.cit. [↑](#footnote-ref-2)
2. IBID [↑](#footnote-ref-3)